



Elections de vos représentants CSE les 08 et 09 novembre 2022

Donnez-vous le droit de changer les choses !

Chères collègues, chers collègues,

Vous allez élire pour 3 ans vos représentants au Comité Social et Economique (CSE). Donnez vous le droit de défendre ensemble vos intérêts en votant **dès le premier tour** (cf. p2) pour des candidates et candidats CGT qui vous ressemblent.

Au travers de nos récentes communications (format électronique ou papier) nous avons exposé la position CGT sur les sujets brûlants du moment et du moyen terme. Ils ont tous une déclinaison dans le groupe Thales et dans TSN. Sur la plupart d'entre eux la CGT est soit la seule Organisation Syndicale représentative à les aborder et à tenter d'agir (**action en justice sur la non rétroactivité** des augmentations salariales, demande avant l'été d'ouverture d'une négociation spécifique pour **compenser l'inflation galopante**), soit la seule à s'y opposer comme par exemple la Nouvelle Convention Collective (NCC) de la Métallurgie qu'elle n'a pas signée. Nous faisons désormais tout notre possible au niveau du groupe Thales pour en réduire les effets les plus néfastes.

Seule la CGT sait prendre ses responsabilités, sans compromission, pour défendre l'intérêt collectif des salariés.

Nous avons une feuille de route claire pour cette mandature :

- **Inflation, salaire et pouvoir d'achat** : doit on se résoudre à voir diminuer nos revenus d'année en année ? Nous irons jusqu'au bout de la procédure judiciaire entamée lors de laquelle les juges ont donné raison à la CGT en 1ère instance.
- **Temps de travail** : travailler plus pour gagner moins ou travailler moins pour vivre mieux ? Telle est la question posée lors de la négociation Groupe actuelle sur le temps de travail.
- **Nouvelle Convention Collective** : faire inscrire des garanties dans Thales sur les salaires et les statuts.
- **Environnement** : les solutions se construisent en écoutant les salariés et pas par des effets d'annonce d'une « communication verte ».
- **Activités Sociales et Culturelles (ASC)** : affirmer une gouvernance claire et uniforme pour tous.

L'équipe CGT de Thales Services Numériques

**Le vote CGT est un vote utile pour
donner de la force à un véritable acteur du dialogue social**



Fiers de 3 ans de mandat CGT : ce que nous avons fait !

Au niveau de la société TSN :

Lors de la crise COVID, nous avons particulièrement œuvré dans le sens de la préservation de la santé des salariés qui a été notre leitmotiv.

Lors des NAO, nous avons considéré que les mesures proposées étaient largement insuffisantes et avons dû aller en justice pour essayer de nous faire entendre. Plus précisément, sur la non rétroactivité des augmentations salariales au 1er janvier, tant en 2021 (sur 6 mois) que cette année (sur 3 mois), les élus CGT de TSN ont décidé d'intenter une action en justice en concertation avec les syndicats CGT des autres entités du Groupe qui en ont fait de même.

Au sujet de la non attribution de tickets restaurant aux salariés déjà en télétravail avant COVID, les élus CGT sont partie prenante de l'action commune intentée par l'ensemble du CSE.

Sur les sites où la CGT est suffisamment présente, des bénévoles contribuent aux Activités Sociales et Culturelles avec les valeurs de la CGT, sans mettre en avant leur « étiquette » CGT.

Au niveau du Groupe :

Nous œuvrons pour la diversification des activités civiles (médical, transports...).

Concernant la crise COVID nous avons envoyé à l'ensemble des salariés France du Groupe une enquête sur le télétravail durant la crise. Nous avons obtenu 6000 réponses.

Lors des NAO 2021, manifestations à La Défense et soutien des salariés injustement assignés au tribunal (avec d'autres OS), et actions judiciaires contre la non rétroactivité au 1er janvier des rémunérations 2020 et 2021.

La négociation et signature des accords sur les déplacements, le télétravail, les personnes en situation de handicap, le CIE, sans parler des avenants ici ou là.

Actuellement, nous bataillons pour ne pas augmenter le temps de travail des salariés (accord voulu par la direction).

Au niveau de la Métallurgie :

La Nouvelle Convention Collective s'appliquera en 2024. Elle a été signée par les organisations représentatives au niveau de la Métallurgie, **sauf la CGT** (qui n'a cessé de peser dans ces négociations pour préserver les droits conquis de longue date par les salariés).

C'est donc au niveau du Groupe qu'il faut désormais se battre pour rétablir les garde-fous. Peut-on faire confiance aux organisations ayant signé un tel texte ?

Représentativité : chaque voix compte

Les syndicats sont représentatifs lorsqu'ils atteignent **un score d'au moins 10%** (voir ci-contre). Ce détail important **permet de négocier** notamment au niveau :

· **De la société TSN** : stratégie, sujets économiques et emplois, investissements, QVT (Qualité de Vie au Travail), sécurité, formation, égalité F/H, restaurant d'entreprise, transports, ASC (Activités Socio-Culturelles).

· **Du Groupe Thales** : CIE, Conseil d'administration Thales, administrateurs Malakoff Humanis, Comité de Groupe, Comité Européen.

· **De la Fédération de la Métallurgie** : nous sommes le seul syndicat à ne pas avoir signé la Nouvelle Convention Collective et à ne pas avoir accepté le principe du paiement au poste !

· **National** : avec la désignation **des conseillers Prud'hommes** ainsi que les négociations avec le MEDEF et le gouvernement (**retraites, formation,...**).

Depuis la loi de 2008, **seuls les syndicats représentatifs ont la possibilité de négocier des accords** et d'avoir des Délégués Syndicaux ainsi qu'un ou plusieurs représentant(s) au CSE et à la CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail).

La représentativité est calculée sur les suffrages obtenus aux **élections CSE des Titulaires du premier tour**, tous collèges confondus.

Pour ce qui est de TSN, où une autre OS est largement majoritaire, **la CGT** avec ses 16% de représentativité actuelle a évidemment besoin de votre vote massif pour renforcer son action, **rééquilibrer les forces en présence**, et améliorer en particulier la pluralité des propositions faites et les options retenues, tant sur le volet économique du CSE que sur celui des ASC.

La CGT : le syndicat de référence certes, mais encore ?

1) Compétents pour vous défendre

Les représentants CGT sont régulièrement formés (formation, journées d'études, congrès) afin d'avoir de solides connaissances des règles juridiques et accords qui protègent tous les salariés. Ils assument les mandats que vous leur confiez.

2) Force de proposition

Quand un accord est satisfaisant, la CGT le signe. Dans le cas contraire, et toujours après avoir poussé au maximum lors de la négociation les revendications qui lui semblent justes, elle alerte et le combat en proposant d'autres alternatives qu'elle porte au débat dans les différentes instances et auprès des salariés. L'avis des élus CGT prend toujours en compte les préoccupations des salariés ainsi que l'intérêt de l'entreprise. Nous veillons aussi à l'application loyale des accords Thales.

3) Présents et déterminés sur tous les terrains

Dans les négociations, dans les IRP, mobilisés auprès des salariés lors des mouvements sociaux ou pour résoudre des situations professionnelles conflictuelles, nos élus sont actifs partout, comme vous avez pu le constater tout au long des dernières NAO.

Ils privilégient l'action collective sur tous les sujets pertinents, même difficiles, car c'est la meilleure façon de changer durablement les choses. Nous défendons aussi tout salarié qui nous sollicite à titre personnel sur des problématiques de salaire, promotion ou toute sorte de

discrimination.

A noter au passage qu'une de nos candidates du collège Cadres est Conseillère prudhomme pour la CGT.

4) Etre au plus près des salariées / salariés

Une de nos priorités est de créer le lien avec vous, les salariés de l'entreprise, en étant sur le terrain avec nos élus et syndiqués qui sont à l'écoute de vos préoccupations, dans les différents services.

5) Pour valoriser toutes les prérogatives du CSE

Le Comité Social et Economique n'est pas anodin. Ses élus sont consultés sur tous les projets et décisions qui concernent l'organisation de l'entreprise, tant au niveau économique qu'industriel.

Cela passe souvent par des demandes d'expertises avec des restitutions auprès du CSE, relayées ensuite aux salariés par tout moyen approprié (tract, publication internet, Citadel). Cela vous permet d'avoir un éclairage pour débattre avec vos élus et experts afin d'enrichir votre réflexion.

6) Un syndicat cohérent

Notre action et nos combats s'inscrivent dans une vision d'ensemble de la société. Pour la CGT, la citoyenneté et la solidarité ne s'arrêtent pas aux portes de l'entreprise. La CGT milite pour une plus juste répartition des richesses produites au profit des salariés et plus largement, des citoyens.

Un nouveau mandat de 3 ans pour la CGT : Pour quoi faire ?

Le pouvoir d'achat et la juste rémunération des qualifications

Ce que nous voulons :

- Une augmentation générale y compris pour les ingénieurs et cadres, pour compenser l'inflation qui s'annonce pour 2022 aux alentours de 6%;
- Des augmentations individuelles pour rémunérer les qualifications acquises par l'expérience et à la hauteur des excellents résultats de TSN et du Groupe;
- Le déplafonnement du P+I (Participation + Intéressement).

Les Activités Sociales et Culturelles (ASC)

Ce que nous voulons :

- Des ASC qui soient de véritables activités communes, pour tous les salariés quel que soit leur statut social, et pas uniquement une billetterie et/ou des remboursements.

La Nouvelle Convention Collective (NCC) de la Métallurgie

Ce que nous voulons :

- Que les salariés Thales ne pâtissent pas de la signature incompréhensible des organisations syndicales (sauf la CGT) représentatives de la Métallurgie;
- Que Thales, dans les discussions qui s'engagent, mette en place des mécanismes qui permettent de pallier aux principales régressions de ce texte, notamment celle du paiement au poste.

La transition énergétique

Ce que nous voulons :

- Des bâtiments plus économes en électricité par notamment l'installation de panneaux photovoltaïques sur tout nouveau bâtiment ou une meilleure isolation de certains vieux bâtiments encore utilisés;
- La prise en charge à 100% des abonnements transport en commun et la mise en place de l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV);
- Des Activités Sociales et Culturelles (ASC) plus écologiques;
- La création d'une commission du CSE pour évaluer l'impact environnemental des activités des sites.

Les conditions de travail

Ce que nous voulons :

- Une modernisation des locaux sans le FlexOffice;
- Une diminution du temps de travail (et pas une augmentation comme c'est actuellement négocié au niveau du Groupe);
- Un Télétravail réellement à la main du salarié et pas du manager (SmartWorking);
- Une charge de travail permettant un vrai droit à la déconnexion;
- Des conditions de transfert ou de mutation négociées et loyales.

Votez pour des candidats CGT qui vous ressemblent



Emeline Bougriane
Conseillère Prud'hommes
DIO/Admin. opérations



Stéphane Mériodeau
DIL/Ingénieur logiciel



Françoise Macé
DIO/Ingénieure logiciel



Hervé Roussel
DQRC/Ingénieur Qualité



Lionel Komsa
DIL/Ingénieur logiciel

2ème collège Mensuels (Techniciens et Administratifs)	
Titulaire	Suppléant
Elodie VANDEWYHAEGHE (Grenoble)	Pascal REBIFFE (Toulouse)
Sylvain MAUREL (Toulouse)	Eve GARNIER (Toulouse)
3ème collège (Ingénieurs et Cadres)	
Titulaire	Suppléant
Philippe NICODEMO (Grenoble)	Pierre HENNIQUE (Lyon)
Françoise MACE (Toulouse)	Emeline BOUGRIANE (Elancourt)
Stéphane PROTIN (Sophia)	Stéphane MERIODEAU (Toulouse)
Elise VEDOVATO (Grenoble)	Houda BEN ZAIED (Vélizy)
Hervé ROUSSEL (Toulouse)	Eric LEMAIRE (Elancourt)
Xuan Huang LUONG	Sandrine COTTE (Grenoble)
Michaël MARCINKOWSKI (Bordeaux)	Mohamed ED DOUIB (Elancourt)
Marie-Françoise AMOUROUX (Toulouse)	Laetitia BRAY (Toulouse)
Ismaël SOULAMA (Grenoble)	Nicolas SCEAUX (Bordeaux)
Sylvain LAFOSSE (Toulouse)	Zoran CHANET (Grenoble)
Christian GOURDIN (Toulouse)	Pascal MOOG (Grenoble)
Laurent MONGIN (Toulouse)	Christophe COUBES (Toulouse)
François HONG (Toulouse)	Laurent BARBINI (Ollioules)
Jean-Paul COZIC (Toulouse)	
Lionel KOMSA (Lyon)	
Jean-Luc BASSILANA (Toulouse)	
Sébastien DEROCHE (Bordeaux)	
Jean-Jacques WITZ (Toulouse)	
Serge VILOROUX (Toulouse)	
Xavier NICOLZA (Toulouse)	
Thomas HURREAU (Toulouse)	
Nicolas BARBULESCO (Vélizy)	
Pierre-Jean GUASCH (Toulouse)	
David DIDIER (Vélizy)	
Rodolphe VIELZEUF (Grenoble)	



Stéphane Protin
DIL/Ingénieur logiciel



Eve Garnier
DIO/Assistante chef
de projet



Christian Gourdin
DIL/Ingénieur logiciel



Philippe Nicodemo
HSE site



Elise Vedovato
DIL/Manager

